



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 7 décembre 2023

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2023-14 du lundi 25 septembre 2023, **amendé**, relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du Marché ;
- **Ouï** les rapports de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de **CHF 9'797'765.06.-** TTC pour les travaux d'aménagement de la place du Marché, sous déduction des subventions à recevoir ;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF **9'797'765.06.-** TTC pour le moment venu, aux meilleures conditions ;
3. De déduire les subventions obtenues ;
4. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la part correspondant aux travaux liés à l'eau potable sera amortie par prélèvement sur le compte réserve « service des eaux », pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné, il en est de même pour les travaux des eaux usées et des eaux claires. Le solde éventuel sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du sept décembre deux mille vingt-trois.

Le président

Jean-François SCHNEGG



La secrétaire

Véronique DELADOEY